



APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats et de la dynamisation des **directions rattachées à son cabinet**, le Ministre de l'économie et des finances procède à leur dotation en ressources humaines adéquates.

Les postes à pourvoir sont ceux des chefs de service avec leurs chefs de bureau indiqués dans le tableau ci-joint.

Les fiches de poste peuvent être consultées sur le site du ministère de l'économie et des finances : www.finances.gouv.cg. Ces fiches de poste sont indiquées pour les chefs de service et ses chefs de bureau.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes dont le comité de présélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité ;
- une attestation de l'employeur ;
- une attestation de présence au poste ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat.

Ces candidatures sont recueillies, en priorité, parmi les agents employés par ces administrations et, éventuellement, ceux issus d'autres services.

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 16 août 2024 par courrier électronique à l'adresse suivante : drccandidatures@gmail.com.

Les candidatures n'ayant pas respecté ces indications ne seront pas recevables.

Fait à Brazzaville, le 06 AOÛT 2024

Le Ministre de l'économie et des
finances,



Jean-Baptiste ONDAYE.-

**CARTOGRAPHIE DES POSTES A POURVOIR DANS LES
DIRECTIONS RATTACHEES AU CABINET
(18 chefs de service et 44 chefs de bureau)**

N°	Postes de directeur	Postes de chef de service avec ses chefs de bureau
1	Directeur des études et de la planification	1. Chef du service des études avec : 1.1.- Chef du bureau des études techniques des projets ; 1.2.- Chef du bureau des études économiques et financières ; 1.3.- Chef du bureau du suivi de l'exécution des projets et des programmes. 2. Chef du service des statistiques avec : 2.1.- Chef du bureau de la production et de la gestion des données statistiques ; 2.2.- Chef du bureau de la diffusion de l'information économique et financière. 3. Chef du service de la planification avec : 3.1.- Chef du bureau de la programmation et de la planification des activités ; 3.2.- Chef du bureau du suivi et de l'évaluation des plans et programmes de développement.
2	Directeur de la coopération	1. Chef du service de la coopération bilatérale avec : 1.1.- Chef du bureau Asie-Pacifique-Océanie et Amérique ; 1.2.- Chef du bureau Afrique-Europe-Moyen orient ; 1.3.- Chef du bureau des partenariats public-privé. 2. Chef du service de la coopération multilatérale avec : 2.1.- le bureau des organismes du système des Nations Unies ; 2.2.- le bureau des organismes spécialisés
3	Directeur des ressources humaines	1. Chef du service du développement du capital humain avec : 1.1.- Chef du bureau de développement des compétences ; 1.2.- Chef du bureau de la performance. 2. Chef du service de l'administration du personnel avec : 2.1.- Chef du bureau de la réglementation et de l'action sociale ; 2.2.- Chef du bureau de la mobilité et des positions administratives. 3. Chef du service de la formation du personnel avec : 3.1.- Chef du bureau des stages de qualification ; 3.2.- Chef du bureau du perfectionnement et du recyclage.

N°	Postes de directeur	Postes de chef de service avec ses chefs de bureau
4	Directeur des finances et de l'équipement	1. Chef du service des finances avec : 1.1.- Chef du bureau du budget ; 1.2.- Chef du bureau du financement des programmes ; 1.3.- Chef du bureau des dotations budgétaires ; 1.4.- Chef du bureau de la comptabilité. 2. Chef du service des approvisionnements avec : 2.1.- Chef du bureau de l'équipement ; 2.2.- Chef du bureau de la maîtrise d'ouvrage. 3. Chef du service de la maintenance et des réformes des équipements avec : 3.1.- Chef du bureau de la maintenance ; 3.2.- Chef du bureau des réformes. 4. Chef du service de la sécurité et de la sûreté des équipements avec : 4.1.- Chef du bureau de la sécurité des équipements ; 4.2.- Chef du bureau de la sûreté des équipements. 5. Chef du service de passage avec : 5.1.- Chef du bureau des voyages ; 5.2.- Chef du bureau de la logistique des missions ; 5.3.- Chef du bureau du suivi financier des missions.
5	Directeur des systèmes d'information	1. Chef du service de la sécurité des systèmes d'information avec : 1.1.- Chef du bureau de l'ingénierie de la sécurité informatique ; 1.2.- Chef du bureau du plan de reprise d'activités ; 1.3.- Chef du bureau des risques et du contrôle des systèmes d'information. 2. Chef du service de l'urbanisation et des projets avec : 2.1.- Chef du bureau de l'assistance technique et de la maîtrise d'ouvrage ; 2.2.- Chef du bureau de la gestion des projets ; 2.3.- Chef du bureau de l'urbanisation du système d'information ; 2.4.- Chef du bureau de l'innovation et de la transformation numériques. 3. Chef du service des réseaux, systèmes et bases de données avec : 3.1.- Chef du bureau de l'administration des systèmes et bases des données ; 3.2.- Chef du bureau de l'administration des réseaux de communication. 4. Chef du service des infrastructures et de la maintenance avec : 4.1.- Chef du bureau des Data center ; 4.2.- Chef du bureau de la maintenance ; 4.3.- Chef du bureau des liaisons télécoms. 5. Chef du service du support technique et de l'exploitation des applicatifs avec : 5.1.- Chef du bureau du support et de l'exploitation des applications ; 5.2.- Chef du bureau de l'administration et la maintenance des applications ; 5.3.- Chef du bureau de la gouvernance des conventions de service.